

Septembre de l'année passée. En même temps l'on remet à la même autorité politique les brochures que vous avez bien voulu joindre à votre aimable note du 31 Mars dernier, qui a donné lieu à la présente, en lui recommandant tout ce qui s'y rapporte, et qu'il mette en pratique les instructions qu'elles contiennent.

Il me reste l'honneur de vous manifester que non seulement ce gouvernement approuve que la brigade expéditionnaire passe à Tehuantepec pour y pratiquer les mesures contre la fièvre jaune, mais qu'il sera reconnaissant de son prompt envoi à cause des cas fréquents de la dite maladie qui se sont manifestés dans cette ville.

Je profite de cette occasion pour vous réitérer les assurances de ma haute et distinguée considération.

Liberté et Constitution. Oaxaca de Juarez, le 13 Avril 1904.—*Emilio Pimentel*.—Paraphe.

A M. le Président du Conseil de Salubrité.—Mexico.

Un sceau en marge qui dit: Conseil Supérieur de Salubrité.—Mexico.—1ère. Section.—Núm. 1902.

Usant de l'autorisation que le ministère des communications et travaux publics a concédée à ce Conseil Supérieur de Salubrité le 26 Juin 1899, pour communiquer des mesures relatives à l'hygiène publique dans les chemins de fer, il a été disposé que les employés du Service sanitaire de Laredo, désinfectent journellement les chars Pullman, voitures de passagers et fourgons de tous les trains qui entrent dans le ville.

Je crois opportun de vous faire savoir que le désinfection ne cause aucune détérioration dans les trains car elle se fait au moyen de vapeurs d'acide sulfureux et n'a

pas d'autre objet que de détruire les moustiques dans l'intérieur des voitures et l'opération se fera tous les jours au moment où les trains arrivent à la ville, et les dites voitures devront rester fermées jusqu'à ce qu'on les mette une autre fois en service.

Comme l'entreprise qui est sous votre digne représentation le comprend, c'est dans son propre intérêt d'accepter une telle mesure car les personnes qui voyagent sur sa ligne auront, jusqu'à un certain point, une garantie de ne pas contracter la fièvre jaune par le fait de voyager dans des chars qui entrent dans des localités où exista la dite maladie l'année dernière, et en sortent constamment.

Ne doutant pas que pour le bien de la salubrité publique et pour la convenance de votre compagnie, vous voudrez bien donner les ordres nécessaires à qui de droit pour que la mesure décidée soit mise en pratique sans la moindre difficulté, il m'est agréable de vous réitérer les assurances de ma considération distinguée.

Liberté et Constitution. Mexico le 16 Avril 1904.—Le Président du Conseil, *Eduardo Liceaga*.—Paraphe.

M. Roberto Gorsuch, représentant du chemin de fer international.—En ville.

MESSAGE OFFICIEL.

M. le Docteur Liceaga.—Mexico.

J'ai quelqu'appréhension quant à Laredo Mexico, là la désinfection a été bien faite et l'inspection se fait avec régularité; mais les cas de fièvre jaune ne sont pas renfermés dans des moustiquaires et l'on ne met pas en vigueur

des mesures systématiques pour la destruction des moustiques. Ne pourriez vous pas ordonner l'usage des moustiquaires, immédiatement, sur les cas de fièvre jusqu'à ce qu'il soit justifié qu'ils ne soient pas de fièvre jaune, et en même temps exiger la destruction de leurs moustiques et de leurs larves? Ces mesures ont été mises en pratiques à Laredo Texas depuis plus d'un mois, et seront continuées et il est à désirer que les mêmes opérations soient effectuées dans votre ville, car le hauteur de Laredo Mexico et sa proximité de nos frontières, font de point, un point de plus grande importance qu'aucun autre. — *Wyman.*

MESSAGE OFFICIEL

(Excessivement urgent.)

Mexico le 28 Avril 1904.

M. le Médecin Agent Sanitaire. — Laredo.

On m'informe des Etats Unis que la destruction des larves des moustiques ne se fait pas là bas avec toute la correction désirable. Afin de répondre à cela, je veux savoir la forme dans laquelle vous pratiquez cette opération. Continuez vous à faire des visites domiciliaires rigoureuses pour vous assurer qu'il n'existe pas un seul cas suspect de fièvre jaune? Il est nécessaire que les travaux sanitaires dans cette ville soient irréprochables, car les regards des deux Républiques sont fixés là. — Le Président du Conseil, *Eduardo Liceaga.* — Paraphe.

MESSAGE OFFICIEL.

Nuevo Laredo le 28 Avril 1904.

M. le Président du Conseil Supérieur de Salubrité.

Reçu votre dépêche d'aujourd'hui.

La forme dans laquelle nous pratiquons la destruction des larves, est soumise aux indications du Conseil Supérieur, et elle consiste en ceci: Visite par des commissionnés spéciaux à toutes les maisons de la ville et dépôts d'eau, et destruction de tous ceux qui ne sont pas indispensables pour l'usage domestique, appliquer aux autres du pétrole et ordonner leur fermeture pour éviter l'entrée et la sortie des moustiques. Pour les dépôts d'eau dans les rues et lieux publics, nous usons également le pétrole pour tous ceux qui n'ont pas été remplis de terre. Nous ne sommes pas restés un seul jour sans travailler pour obtenir le but indiqué et avons visité, jusqu'à cette date, toutes les maisons de la ville.

Je continue actuellement l'inspection maison par maison pour veiller à l'accomplissement des instructions et les exiger. Je suis au courant de ce travail avec 479 maisons jusqu'à cette date. Les visites à domicile pour observer des cas quelconques suspects de fièvre jaune sont confiées à vingt chefs de blocs sous la surveillance de quatre médecins que nous avons dans la ville. Jusqu'à ce jour il ne s'est présenté aucun cas qui puisse être considéré comme suspect de fièvre jaune. — Le médecin agent sanitaire, *Juan F. de la Garza.*

MESSAGE OFFICIEL.

Mexico le 2 Mai 1904.

M. le Docteur Walter Wyman, Président du Comité des Républiques Américaines.—Washington.

Estimable Docteur:

Le médecin agent sanitaire à Laredo me dit par voie télégraphique à la date du 28 Avril dernier ce que je vous copie:

«La forme dans laquelle nous pratiquons la destruction des larves est soumise aux indications du Conseil Supérieur, et elle consiste en ceci: visite par des commissionnés spéciaux à toutes les maisons de la ville avec instructions formelles de se bien fixer sur tous les dépôts d'eau et de détruire tous ceux qui ne sont pas indispensables pour l'usage domestique et appliquer aux autres du pétrole et ordonner leur fermeture pour éviter l'entrée et la sortie des moustiques. Pour les dépôts d'eau dans les rues et lieux publics, nous usons également le pétrole pour tous ceux qui n'ont pas été remplis de terre. Nous ne sommes pas restés un seul jour sans travailler pour obtenir le but indiqué et avons visité jusqu'à cette date toutes les maisons de la ville. Je continue actuellement l'inspection maison par maison pour veiller à l'accomplissement des instructions et les exiger. Je suis au courant de ce travail avec 479 maisons, jusqu'à cette date. Les visites à domicile pour observer des cas quelconques suspects de fièvre jaune sont confiées à vingt chefs de blocs sous la surveillance de quatre médecins que nous avons dans la ville. Jusqu'à ce jour il ne s'est présenté aucun cas qui puisse être considéré comme suspect de fièvre jaune.»

J'ai la satisfaction de vous le transcrire en référence à votre dépêche du 27 du mois dernier en vous manifestant en outre que nonobstant la bonne organisation du service sanitaire à Laredo, je l'ai renforcé déjà avec sept employés de plus et j'ai ordonné que l'on fasse une inspection scrupuleuse des passagers qui arrivent par le chemin de fer dans le but d'éviter qu'il ne passe au territoire américain non seulement des personnes attaquées de fièvre jaune ou de petite vérole, mais même seulement suspectes d'être atteintes de ces maladies.

Avec toute considération, je demeure, M. le Docteur votre affectueux ami collègue et dévoué serviteur.—Le Président du Conseil, *Eduardo Liceaga*.—Paraphe.

1ere. Section.—Núm. 2174.—Le médecin chargé du Service Spécial contre la fièvre jaune à Ciudad Victoria, me dit par la voie télégraphique à la date du 28 Avril dernier:

«A quinze ou 20 kilomètres de cette ville et des deux côtés de la voie ferrée existent beaucoup de dépôts d'eau et je juge convenable que l'on adresse une lettre d'avis à la compagnie pour qu'elle y mette du pétrole.»

En ayant l'honneur de vous le transcrire pour que vous en preniez connaissance, je me permets de vous recommander que, tant au profit de la salubrité publique, que pour la convenance de la compagnie vous veuillez bien disposer que les dépôts d'eaux aux quels il est fait allusion soient canalisés ou munis de terrasses, et si cela n'était

pas possible à cause de quelque circonstance, ordonner que l'on étende dessus une légère couche de pétrole brut.

Liberté et Constitution. Mexico, le 2 Mai 1904.—Le Président du Conseil, *Eduardo Liceaga*.—Paraphe.

A M. Lic. Pablo Martinez del Rio, représentant de la Compagnie limitée du chemin de fer Central Mexicain.

MESSAGE OFFICIEL.

Nuevo Laredo le 2 Mai 1904.

M. le Président du Conseil Supérieur de Salubrité.

Dès hier le Service Sanitaire a été renforcé dans la forme indiquée par vous dans votre message du 29 mois du dernier. Le service est bon et nous sommes tous à travailler avec l'activité que réclame le cas pour obtenir les résultats que vous vous proposez. J'espère qu'il n'y aura pas de motif de plainte de la part de nos voisins. La destruction des larves se fait avec un résultat évident et toutes les dispositions du Conseil s'accomplissent avec tout le soin désirable. La quarantaine du Texas contre les habitants du Mexique, a été établie hier, mais notre ville n'y est pas comprise. Les médecins fédéraux n'ont pas pris part à l'imposition de la quarantaine.

Je vous donnerais connaissance de toutes les nouvelles qui se produiront.—Le Médecin Agent Sanitaire, *Juan E. de la Garza*.

MESSAGE OFFICIEL.

Tehuantepec le 3 Mai 1904.

M. le Président du Conseil Supérieur de Salubrité.

Hier soir j'ai examiné M. Enrique Lopez, il se trouve attaqué de fièvre jaune de très grave pronostique. C'est un espagnol avec dix jours de résidence dans cette ville.—Docteur, *R. Medina Jimenez*.

MESSAGE OFFICIEL.

Mexico le 4 Mai 1904,

M. M. les Docteurs Miguel Mendoza N. et Victoriano Montalvo, Délégués du Conseil Supérieur de Salubrité.—Salina Cruz.

M. le Docteur Medina Jimenez, de Tehuantepec, désire que vous alliez dans cette ville pour voir en consultation avec lui un malade de fièvre jaune. Veuillez faire ainsi, et dans son cas isoler le malade dans une salle munie de toile métallique; s'il n'y en avait pas, au moyen de pavillons, mais de toute manière, le mettre dans des conditions que les moustiques ne puissent pas le piquer.—Le Président du Conseil, *Eduardo Liceaga*.—Paraphe.

MESSAGE OFFICIEL.

Salina Cruz le 5 Mai 1904.

M. le Président du Conseil Supérieur de Salubrité.

Aujourd'hui est mort le malade de la fièvre jaune que j'ai visité hier avec le Docteur Medina. Demain j'irai désinfecter la maison qu'il a occupée ces trois derniers jours. Après je désinfecterai celle qu'il a occupée les quatre premiers jours à San Gerónimo. J'ai trois pavillons en construction de toile métallique pour éviter dans de nouveaux cas de fièvre jaune l'infection des moustiques.—Le Délégué, *Victoriano Montalvo*.

MESSAGE OFFICIEL.

Tehuantepec le 6 Mai 1904.

M. le Président du Conseil Supérieur de Salubrité.

Hier est mort le malade de fièvre jaune dont je vous avais rendu compte.—J'ai un nouveau cas, *Dr. Medina Jimenez*.

MESSAGE OFFICIEL.

Mexico le 6 Mai 1904.

M. le Docteur Roberto Medina Jimenez.—Tehuantepec.

C'est avec peine que je suis avisé par votre dépêche d'

hier, par la quelle vous avez bien voulu m'aviser que le malade de fièvre jaune que vous soigniez est mort et que vous avez un nouveau cas de la même maladie.

Veillez pour votre part contribuer à l'isolement du malade suspect que vous avez en observation.

Les Docteurs Mendoza et Montalvo m'avisent qu'ils ont déjà fait la désinfection de la maison occupée par le malade qui est mort et que d'accord avec les autorités locales ils ont ordonné l'isolement.—Le Président du Conseil, *Eduardo Liceaga*.—Paraphe.

MESSAGE OFFICIEL.

Tehuantepec le 10 Mai 1904.

M. Le Président du Conseil Supérieur de Salubrité.

Hier je suis revenu ici de Ciudad Victoria où j'avais été amené dans le but principal d'arranger la continuation de la campagne sanitaire dans cette ville qui était réglée jusqu'au 30 Avril dernier. J'ai obtenu de M. le Gouverneur de l'Etat l'approbation pour que la campagne continue tant que ce sera nécessaire d'après le jugement de ce Conseil Supérieur, le Conseil municipal étant autorisé pour établir le budget correspondant. Dans cette ville-ci je trouve tout en ordre. Je m'occupe de mettre les travaux en archives et je puis vous assurer qu'aucune de vos indications n'a manqué et ne manquera d'être remplie.—Le médecin agent sanitaire.—*Juan F. de la Garza*.

MESSAGE OFFICIEL.

Mexico le 10 Mai 1904.

M. le Docteur Walter Wyman, Président du Comité des Républiques américaines.—Washington.

Il y a un cas de fièvre jaune à Veracruz venant d'un endroit appelé «Boca del Rio.» Il est parfaitement isolé.—Le Président du Conseil, *Eduardo Liceaga*.—Paraphe.

MESSAGE OFFICIEL

Mexico le 11 Mai 1904.

M. Le Docteur Walter Wiman, Président du Comité international des Républiques Américaines.—Washington. D. C.

Il y a un cas de fièvre jaune à Tehuantepec. Il est isolé.—Le Président du Conseil, *Eduardo Liceaga*.—Paraphe.

MESSAGE OFFICIEL.

Mexico le 14 Mai 1904.

M. Le Docteur Carlos Manuel García, Délégué du Conseil Supérieur de Salubrité en commission.—Tehuantepec.

Je vous félicite parce que vous êtes bien arrivé après les obstacles que vous avez rencontrés.

Louez une maison où de suite vous arrangerez une salle qui aura ses portes et ses fenêtres munies de toile métallique fine pour isoler les malades de fièvre jaune actuels, et disposez une autre chambre pour l'infirmier indemne, et un appartement de plus où l'on pourra improviser une cuisine, tout cela en attendant que vous trouviez un endroit plus approprié pour servir d'hôpital, s'il n'y a pas de toile métallique dans la localité, couvrez les portes et les fenêtres avec de la toile claire qui laisse passer l'air mais non les moustiques.

Avec l'urgence que le cas requiert pratiquez la désinfection des lieux qu'ont occupé les derniers malades et les habitations adjacentes.

Organisez immédiatement la visite domiciliaire et sollicitez pour le tout l'appui des autorités politique et municipale, en leur faisant savoir que j'ai l'autorisation de M. le Gouverneur de l'Etat pour demander toute espèce de secours; que je suppose que ce fonctionnaire leur aura communiqué les ordres convenables, mais s'ils ne les ont pas reçues ils peuvent croire que je les ai.

Procédez au nettoyage des dépôts d'eau, fermez ceux qu'il sera possible et dans les autres étendez une couche de pétrole brut, exactement comme cela se fait à Veracruz enfin, accomplissez tous et chacun des détails de la campagne contre la fièvre jaune que vous connaissez parfaitement.

Je vous recommande de me communiquer journellement les nouvelles qui se présenteront et la note des travaux exécutés.—Le Président du Conseil, *Eduardo Liceaga*.—Paraphe.

MESSAGE OFFICIEL.

Mexico le 17 Mai 1904.

M. le Docteur Carlos Manuel García, Délégué du Conseil Supérieur de Salubrité en commission.—Tehuantepec.

Par votre message d'hier, je suis mis en possession du bulletin sanitaire relatif à la fièvre jaune dans cette ville pendant les derniers 24 heures et c'est avec une grande satisfaction que j'ai appris que le même jour le service spécial a été inauguré, ainsi que la «Maison de Santé» sera prête demain.—Le Président du Conseil, *Eduardo Liceaga*.—Paraphe.

MESSAGE OFFICIEL.

(Urgent.)

Coatzacoalcos le 17 Mai 1904.

M. le Président du Conseil Supérieur de Salubrité.

Il se présente deux cas de fièvre jaune, un mortel et l'autre grave. Le Médecin Délégué se trouve ici.—Veuillez donner des ordres sur le cas particulier.—Le chef de port, *Joaquin Paullada*.

MESSAGE OFFICIEL

[Très Urgent.]

Mexico le 17 Mai 1904.

M. le Docteur Montalvo, Délégué du Conseil Supérieur de Salubrité en commission.—Salina Cruz, Oaxaca.

Partez immédiatement pour Coatzacoalcos. Indiquez

de suite par cette voie, aujourd'hui même, quelle personne l'on peut charger de faire une étude du malade auquel vous faites allusion dans votre message d'hier, auquel je réponds.

Remettez ce bureau sanitaire au chef de port provisoirement.—Le Président du Conseil, *Eduardo Liceaga*.—Paraphe.

MESSAGE OFFICIEL.

(Très Urgent.)

Mexico le 17 Mai 1904.

M. le Chef de Port:—Coatzacoalcos Veracruz.

Je réponds à votre message d'aujourd'hui.

Je vous serai obligé de faire visiter le malade auquel vous faites allusion par le médecin de la compagnie Pearson et de veiller à ce qu'on l'isole dans le Lazaret dans des salles munies de toiles métalliques.

Envoyez désinfecter immédiatement au moyen d'acide sulfureux, la maison où s'est trouvé le dit malade ainsi que les adjacentes. Je supplie le médecin de la dite Compagnie de vouloir bien veiller à ces opérations.

Disposez que l'on enterre le cadavre de celui qui est mort de la fièvre jaune dans l'endroit du cimetière qui est séparé des autres et qui est signalé pour que jamais on n'en remue le terrain. Arrangez tout pour que l'on brûle le linge et que l'on désinfecte tout ce qui aura été en contact avec celui qui a été attaqué de cette maladie.

Veuillez me communiquer tous les renseignements relatifs à la manière dont se sont produits ces cas.